



Chers Croisés,

Cette année, le mercredi des Cendres qui ouvre les portes du Carême, sera le 22 février. Préparons-nous y généreusement !

Pour vous aider, nous vous proposons de passer ce Carême en compagnie des Cœurs de Jésus et de Marie pour les consoler. Comment un croisé peut-il consoler les Cœurs de Jésus et Marie ? La réponse est facile : par sa fidélité aux engagements qu'il a pris ou qu'il désire prendre.

Dans les engagements du Croisé il y a « lutter contre son défaut dominant ». Ceci est valable pour tout le monde, car c'est ce défaut qui nous fait tomber dans le péché le plus souvent, mais le croisé s'engage à lutter contre. Alors vous allez chercher une petite résolution contre ce défaut dominant. Si vous ne le connaissez pas vraiment, vous pouvez demander conseil à votre maman ou au prêtre qui vous confesse habituellement.

Voici une idée qui peut vous aider: faire le mieux possible son devoir d'état, mais vous pouvez préciser un peu plus, par exemple en aidant à mettre le couvert, en faisant bien mes devoirs, en gardant le silence en classe etc. Ou encore cela peut être un effort sur la charité fraternelle, sur la prière.

Quand vous aurez trouvé, vous noterez votre résolution pour ne pas l'oublier ! Et chaque jour, lorsque vous aurez tenu votre résolution, vous pourrez colorier une fleur autour de l'image de Jésus et Marie et ainsi vous consolerez leurs Cœurs de toutes les souffrances qu'ils ont endurées au Calvaire et aussi qu'ils endurent des hommes d'aujourd'hui.

Un autre point des engagements du Croisé, c'est de faire au moins un sacrifice par jour, ce n'est vraiment pas beaucoup quand on aime Jésus ! Alors pour les pages et futurs pages, vous pourrez dessiner une feuille à chaque fois que vous aurez fait deux sacrifices (pour les croisés il faudra cinq sacrifices).

Bon courage chers Croisés et souvenez-vous du zèle des petits enfants de Fatima pour consoler Jésus !

Pour consoler les Cœurs de Jésus et de Marie, je prends la résolution de :

.....